



CONSEIL DE DIRECTION
89^{ème} session
Rome, 10-12 mai 2010

FR

UNIDROIT 2010
C.D. (89) 11
Original: français
avril 2010

Point No. 12 de l'ordre du jour: La Bibliothèque

(Note préparée par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Le document illustre les activités et les services de la Bibliothèque en 2009, les perspectives pour 2010 ainsi que quelques propositions pour les années suivantes</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est appelé à prendre note des progrès réalisés et à réfléchir sur les mesures ultérieures qui pourraient être prises</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programme de travail 2006 - 2010</i>
<i>Niveau de priorité</i>	<i>Elevé</i>
<i>Etat</i>	<i>Activité permanente</i>
<i>Related documents</i>	<i>C.D. (89) 2</i>

A.	Introduction	2
B.	Services et activités	2
	Services au public. Boursiers; chercheurs indépendants; stagiaires.....	2
	Services pour l'Organisation	2
	Site web de la Bibliothèque.....	3
	Accès à des ressources extérieures.....	3
	Equipement et services informatiques	3
C.	Collections	3
	Livres	4
	Périodiques.....	4
	Ressources électroniques – Bases de données.....	5
D.	Catalogue	6
	Perspectives pour 2010 et au delà	6
	Reclassification des collections	6
	Enrichissement du catalogue.....	6
E.	Locaux	7
	Espaces consacrés aux livres et aux périodiques. Problèmes liés à l'humidité d'une partie des locaux.....	7
	Aménagement des bureaux du personnel et des espaces consacrés aux chercheurs.....	7
	Nouvelle salle polyfonctionnelle.....	7
F.	Personnel.....	8
	Personnel permanent	8
	Collaborateurs occasionnels, stagiaires.....	8

A. Introduction

1. Ce document illustre l'activité et les services de la Bibliothèque en 2009, les perspectives pour 2010, ainsi que quelques propositions pour les années suivantes.

2. En 2009 et dans la première partie de 2010, la disponibilité des locaux a été affectée par les travaux importants effectués par le Gouvernement italien, d'abord pour l'installation d'un système anti-incendie, et ensuite pour la conservation-rénovation de la salle principale de la Bibliothèque et du hall d'entrée. Il faut souligner que la Bibliothèque a continué à offrir tous ses services, nonobstant les inconvénients majeurs dus aux espaces réduits, au bruit et à la poussière qui ont rendu les conditions de travail, tant pour les chercheurs que pour les membres du personnel, particulièrement inconfortables.

3. Ces inconvénients ont comporté une importante charge de travail pour les membres du personnel, parce qu'il s'est révélé nécessaire de transférer une partie des activités de la Bibliothèque et de déplacer une partie importante des livres et des périodiques. Une partie de ces déplacements a été temporaire, pour la durée des travaux, une autre au contraire est définitive, parce que les travaux ont nécessité une réorganisation des espaces. Cette réorganisation, qui est encore en cours, tant des collections, que des bureaux du personnel et des salles de lecture, devrait aboutir à une rationalisation de l'emploi des locaux.

B. Services et activités

Services au public; Boursiers; chercheurs indépendants; stagiaires

4. La Bibliothèque est ouverte au public du lundi au vendredi, de 8 h à 17h30. En 2009, elle a fermé au public au mois d'août. Le public de la Bibliothèque est composé de chercheurs venant pour une brève consultation, ainsi que des boursiers et chercheurs indépendants qui passent une période dans la Bibliothèque d'une durée de deux à six mois. Elle accueille aussi les stagiaires qui coopèrent à des projets de l'Institut (par exemple pour les banques de données).

En 2009, la Bibliothèque a accueilli 6 boursiers, 32 chercheurs indépendants et 13 stagiaires, provenant de 29 pays différents.

En 2009, la Bibliothèque a enregistré 1.211 présences au total.

Services pour l'Organisation

5. La Bibliothèque est à disposition des fonctionnaires et des experts de l'Institut, pour l'activité de recherche ayant pour objet les différents projets d'UNIDROIT, et la Bibliothécaire assure, au besoin, un travail de recherche bibliographique sur demande des fonctionnaires et des experts. Pour pouvoir continuer à accomplir cette mission, la Bibliothèque devrait pouvoir se doter des ouvrages et des périodiques sur les projets en cours, et cela aussi en vue de l'adoption du nouveau Programme de travail et des nouveaux projets.

6. La Bibliothécaire assure la préparation de la "Bibliographie de droit uniforme" qui est publiée trimestriellement dans la Revue de droit uniforme.

Site web de la Bibliothèque

7. Le site de la Bibliothèque (library.unidroit.org), qui est mis à jour par la Bibliothécaire, offre des informations générales à l'intention du public et permet l'accès au catalogue on-line (OPAC).

Accès à des ressources extérieures

8. Afin d'augmenter les services de la Bibliothèque, et en particulier l'accessibilité de livres et périodiques sans devoir nécessairement les acheter, UNIDROIT a conclu un accord avec GVB - *Gemeinsamer Bibliotheksverbund* qui permet l'emprunt de livres et la requête d'articles à plusieurs réseaux de bibliothèques allemandes et autrichiennes. Le réseau a déjà fait preuve de son utilité en 2009.

Des négociations sont en cours avec d'autres réseaux, notamment en Italie et en France, afin d'élargir cette possibilité.

9. Le Secrétariat est en train d'explorer la possibilité d'accéder à un réseau plus vaste de bibliothèques, incluant, entre autres, la British Library et des bibliothèques américaines (Interlibrary loan project). A cet effet, la Bibliothèque doit remplir les conditions requises par la IFLA (International Federation of Library Associations), c'est-à-dire les "Guidelines for Best Practice in Interlibrary Loan and Document Delivery", qui prévoient que les livres soient dotés d'une code à barres. Il serait aussi nécessaire d'activer le module "circulation" du logiciel Aleph500 utilisé par la Bibliothèque; UNIDROIT devrait aussi s'organiser afin de photocopier, ou digitaliser, et ensuite envoyer le matériel qui pourrait éventuellement être demandé par les autres participants au réseau.

Équipement et services informatiques

10. La Bibliothèque met à disposition de ses usagers un certain nombre d'ordinateurs, et cela tant pour la consultation des catalogues on-line et des ressources électroniques, que pour la navigation libre.

11. Dans les salles de lecture, le signal Wi-Fi permet aux usagers de naviguer librement avec leurs ordinateurs portables.

12. L'expert informatique de l'Organisation, qui assure l'entretien, ordinaire et extraordinaire, de l'équipement informatique et des logiciels du Secrétariat, est disponible, en cas de besoin, pour des interventions éventuelles auprès des usagers de la Bibliothèque – en particuliers les boursiers, les chercheurs indépendants et les stagiaires.

C. Collections

13. L'activité de la Bibliothèque pour ce qui concerne les collections consiste d'une part en la conservation des collections existantes et, d'autre part, en l'acquisition de nouveaux matériaux, ce qui comporte les activités suivantes: sélection des livres et périodiques; achat; paiement des factures; catalogation; dotation d'étiquettes magnétiques; pour les périodiques, reliure; emplacement sur les rayons.

Livres

14. La collection totale de livres de la Bibliothèque comprend plus de 244.000 volumes.

En 2009, la Bibliothèque a ajouté 718 livres à la collection, dont:

- 471 achetés (pour une dépense totale de € 47.518,08),
- 207 à titre de dons (pour une valeur totale de € 13.102,03),
- 40 grâce aux échanges avec la *Revue de droit uniforme* (pour une valeur totale de €2.670,30).

15. Ces chiffres sont loin d'être satisfaisants. A cause des restrictions budgétaires, il est impossible d'acheter tous les livres qui seraient nécessaires pour répondre aux deux services principaux de la Bibliothèque, c'est-à-dire fournir le matériel pour le travail de recherche de l'Organisation et maintenir l'attrait de la Bibliothèque pour les boursiers et les chercheurs indépendants ¹.

16. UNIDROIT essaie de compenser ces restrictions en sollicitant des livres aux éditeurs en échange de la publication d'un compte-rendu dans la *Revue de droit uniforme* (dont se chargent normalement les fonctionnaires et parfois d'autres collaborateurs d'UNIDROIT), et en acceptant – et parfois en sollicitant – des donations, soit en nature, soit en argent. Certains auteurs offrent généreusement leurs livres à la Bibliothèque. Il s'agit, cependant, d'une très petite quantité d'ouvrages.

En 2009, comme les années précédentes, la Bibliothèque a reçu des donations en livres de la part du *Max-Planck-Institute of Foreign Private and Private International Law* de Hambourg, de la Bibliothèque du *Department of Trade and Industry of Her Britannic Majesty's Government*, et de la Bibliothèque de la Faculté de Droit de l'Université de Lucerne. En 2008, elle avait reçu des donations en espèces de la *Uniform Law Foundation* et de la *UK Foundation for International Uniform Law*.

Périodiques

17. La Bibliothèque reçoit au total 253 périodiques, dont en 2009:

- 111 achetés (pour une dépense totale de € 30.293,36);
- 12 à titre de dons (pour une valeur totale de € 1.045,03);
- 130 grâce aux échanges avec la *Revue de droit uniforme* (pour une valeur totale de €9.669,60).

18. La Bibliothèque a été obligée de supprimer un certain nombre d'abonnements à cause des restrictions budgétaires ². Un certain nombre de ces périodiques sont disponibles grâce aux ressources électroniques (voir ci-dessous), mais malheureusement pas tous.

19. Un rôle important pour compenser le manque de fonds est joué par les échanges mis en place grâce à la *Revue de droit uniforme*. La Bibliothèque reçoit, comme on a mentionné, 130 périodiques et 40 collections de livres en échange. En 2009, UNIDROIT a pu activer de nouveaux échanges qui permettront de recevoir les périodiques suivants: *Hong Kong Law Review* (Hong

¹ Comme terme de comparaison, le Max Planck Institute d'Hambourg consacre plus de € 400.000 par an à l'achat de livres.

² Le Max Planck Institute d'Hambourg consacre plus de € 500.000 par an à l'achat de périodiques.

Kong); *Revue de Droit Uniforme Africain* (Togo); *Journal of Arab Arbitration* (Liban), *Revue Congolaise de Droit des Affaires* (Congo); *Anuario Argentino de derecho internacional* (Argentine); *Rettings Gang* (Norvège); *Suomen säädoskokoelma* (Finlande); *The Asian Business Lawyer* (Rép. de Corée); *Revista Chilena de Derecho* (Chili); *Pravnik Revija za Pravno Teorijo in Peakso* (Slovénie).

Il ne faut pas oublier que cela permet, en même temps, de promouvoir la *Revue de droit uniforme* auprès des Institutions concernées par les échanges, qui probablement ne seraient pas en mesure de souscrire un abonnement payant.

Ressources électroniques – Bases de données

20. UNIDROIT est actuellement abonné à deux ressources électroniques: HeinOnline et West Law International.

21. L'abonnement à HeinOnline, qui coûte US\$ 1.295 (€ 955,71) par an, pourrait être accru tant comme possibilité d'accès (qui est actuellement limité à deux accès simultanés) que comme collections disponibles, qui sont constituées maintenant surtout par des périodiques et autres documents des Etats-Unis³. Un accès illimité coûterait US\$ 3,500.00 (€ 2.583) par an; l'expansion des collections disponibles en incluant le *Foreign & International Law Resources Database* impliquerait une dépense additionnelle de US\$ 1.095 (€ 810); l'inclusion des périodiques Kluwer⁴ impliquerait une dépense additionnelle de US\$ 2.545 (€ 1.883).

22. L'abonnement à Westlaw International est satisfaisant. On pourrait envisager d'élargir l'abonnement actuel à Westlaw France et à Westlaw Spain, ce qui impliquerait une dépense additionnelle de € 7.000 par an.

23. On pourrait aussi envisager de souscrire à d'autres ressources électroniques; le personnel de la Bibliothèque a testé, par des périodes de test gratuit, les ressources suivantes:

- Beck-online, qui couvre plusieurs publications allemandes (entre autres, le Münchner Kommentar, Staudinger, de nombreuses revues juridiques allemandes publiées par la maison d'édition Beck). Le coût total de l'abonnement aux trois modules les plus importants (droit privé, droit commercial et droit des sociétés) serait de € 2.544 par an. En cas d'abonnement à Beck-online, on pourrait envisager de ne plus acheter certains livres allemands en version papier.
- "Sistema Pluris On-Line", qui couvre le droit italien (jurisprudence, législation, doctrine), avec un accès plein texte à toute la documentation ainsi qu'aux articles publiés dans un certain nombre de revues italiennes⁵; le coût de cet abonnement est de € 1.620 par an.

³ Law Journals / English Reports; U.S. Treaties & Agreements; U.S. Supreme Court; Federal Register / Code of Federal Regulations; U.S. Attorney General Opinions; U.S. Statutes at Large; U.S. Federal Legislative Histories; U.S. Presidential Library; European Center for Minority Issues; Legal Classics; American Association of Law Libraries (AALL); Association of American Law Schools (AALS); U.S. Code.

⁴ Business Law Review, Common Market Law Review, European Business Law Review, European Foreign Affairs Review, European Public Law, European Review of Private Law, International Journal of Comparative Labour Law & Industrial Relations, Journal of International arbitration, Journal of World Trade, Legal Issues of Economic Integration, World Competition, European Environmental Law Review.

⁵ Il Fallimento, Le Società, I Contratti, Il Corriere Giuridico, Lavoro nella giurisprudenza, Giornale diritto amministrativo, Diritto penale e processo, Urbanistica e appalti, Danno e responsabilità, Famiglia e diritto, Il Corriere del Merito, Diritto industriale, Notariato, Immobili e proprietà, Diritto dell'internet, Diritto del Turismo, Giurisprudenza Tributaria, Enti non profit, Ambiente e sviluppo, Contratto e impresa, Diritto e pratica tributaria, Diritto e Pratica Tributaria Internazionale, Nuova Giurisprudenza Civile Commentata, Rivista di Diritto Civile, Rivista di Diritto Processuale, Responsabilità Civile, Obbligazioni e Contratti, Famiglia, persone e Successioni, Giurisprudenza Italiana.

24. Le Secrétariat est en train d'étudier les solutions les plus opportunes, qui sont forcément conditionnées par le manque de ressources budgétaires disponibles.

D. Catalogue

25. Le catalogue contient tous les volumes de la Bibliothèque, ainsi qu'une sélection d'articles tirés des périodiques reçus par la Bibliothèque. La sélection de ces articles est effectuée par la Bibliothécaire et vise à identifier ceux qui présentent un intérêt pour les sujets qui représentent la spécialisation de la Bibliothèque (droit uniforme, droit international privé, droit du commerce international, droit comparé dans les secteurs du droit civil et commercial). Depuis 1998, le catalogue papier n'est plus mis à jour, comme dans d'autres Bibliothèques.

26. Le catalogue on-line, accessible sur Internet, est pratiquement complet depuis 2008 et, grâce aux caractéristiques du logiciel, permet des recherches selon plusieurs paramètres qui se sont révélés très utiles et performants.

27. La seule section qui doit encore être insérée est celle des collections des Nations Unies. Pour ce qui concerne les fichiers d'autorités sur les institutions, 80% ont déjà été insérés. Ces deux tâches, qui demandent une compétence spécifique, sont accomplies personnellement par la Bibliothécaire, lorsque ses autres fonctions le lui permettent.

Perspectives pour 2010 et au-delà

Reclassification des collections

28. La répartition en sections des livres et des périodiques, correspondant à leur insertion dans le catalogue et à leur emplacement sur les rayons, remonte à une époque lointaine et a été, au cours des années, adaptée aux nouvelles exigences, mais n'a jamais été mise à jour de manière rationnelle. L'évolution du droit en général et les nouveaux sujets de spécialisation de la Bibliothèque, qui suivent les projets de l'Organisation, rendent cette reclassification indispensable. Le Secrétariat, tout en étant conscient de la portée de ce travail, compte donc procéder dans les prochaines années à une nouvelle répartition de certaines sections et à l'insertion de nouvelles sections. Ce travail commencera au deuxième semestre 2010.

29. Le Secrétariat a aussi en cours l'adoption d'un système plus précis de classification du matériel dans le catalogue on-line, qui sera effectué en collaboration avec la Bibliothèque du Max Planck Institute de Heidelberg.

Enrichissement du catalogue

30. A l'instar de nombreuses autres bibliothèques, la Bibliothèque d'UNIDROIT est en train d'envisager la possibilité d'enrichir le catalogue. Une des possibilités les plus utiles consiste en l'intégration de chaque ouvrage répertorié dans le catalogue de la table des matières et du sommaire, ce qui peut augmenter les possibilités de recherche. Pour obtenir ce résultat, il y a deux possibilités: l'acquisition de ces données à l'extérieur et l'enrichissement effectué directement à la Bibliothèque.

31. L'acquisition de données à l'extérieur est possible grâce à des fournisseurs professionnels, qui fournissent les tables des matières et les sommaires dans des formats compatibles avec le logiciel de la Bibliothèque. Le Secrétariat a déjà reçu des devis de la part d'un certain nombre de fournisseurs, qui effectuent ce service pour d'autres importantes bibliothèques.

32. L'enrichissement du catalogue effectué directement par la Bibliothèque nécessite un scanner particulier (du type "book eye"); les données digitalisées sont ensuite intégrées au catalogue par un logiciel compatible avec le logiciel de la Bibliothèque (ADAM de Exlibris).

Ce scanner et ce logiciel sont très coûteux (un scanner adapté à nos besoins coûte € 16.000); ils permettraient cependant, outre l'enrichissement du catalogue, la digitalisation complète de livres et d'articles, spécialement en vue de l'adhésion de la Bibliothèque au système de prêt inter-bibliothèques.

E. Locaux

Espaces consacrés aux livres et aux périodiques. Problèmes liés à l'humidité d'une partie des locaux

33. A la suite des travaux (voir Introduction), une réorganisation des espaces s'est rendue nécessaire; de nombreuses sections de livres et de périodiques ont dû être transférées et ces déplacements sont encore en cours.

34. En outre, une partie des locaux, en particulier au sous-sol, est très humide et n'est pas apte à la conservation des livres. Le Secrétariat a demandé l'avis d'experts qui jusqu'à présent n'ont pas indiqué de véritables solutions à ce problème. Bien que le Secrétariat insiste pour vérifier si des solutions sont possibles, il pourra s'avérer nécessaire de transférer ces livres dans d'autres locaux.

Aménagement des bureaux du personnel et des espaces consacrés aux chercheurs

35. Toujours à la suite des travaux, le Secrétariat procède actuellement à une réorganisation des bureaux et des salles de lectures, dans le but de mieux utiliser les espaces utilisés par le personnel pour les différentes activités de la Bibliothèque et les espaces consacrés aux chercheurs tant pour la consultation que pour leurs travaux.

Nouvelle salle polyfonctionnelle

36. Pour la salle principale rénovée, on envisage une utilisation polyfonctionnelle; l'ameublement prévu devrait permettre son utilisation normale comme salle de lecture, mais aussi son utilisation comme salle de réunion, avec des tables pliables qui permettront un aménagement flexible selon les exigences spécifiques de chaque activité (salle de lecture, conférence, séminaire, réunion de groupe de travail, etc). La salle est dotée de cabines pour les interprètes.

F. Personnel

Personnel permanent

37. La Bibliothèque compte sur les membres du personnel suivants:

	Activité	Temps consacré à la Bibliothèque
Bettina Maxion	Bibliothécaire	100%
Gioia Giordano	Assistante Bibliothécaire	100%
Reza Zardoshtian	Assistant de la Bibliothèque	85% *
Stefano Muscatello	Expert informatique et autres services	50% *
Laura Tikanvaara	Secrétaire	50% *

Collaborateurs occasionnels, stagiaires

38. La Bibliothèque peut aussi compter sur l'activité d'un collaborateur à temps partiel, affecté principalement à l'insertion dans le catalogue des nouvelles acquisitions.

39. Pendant la période 2009/2010, la Bibliothèque a accueilli 2 stagiaires pour des travaux d'inventaire, de catalogation ainsi que pour des activités d'administration générale de la Bibliothèque.

40. La Bibliothèque a récemment reçu la proposition d'accueillir des stagiaires dans le cadre du Programme européen Leonard de Vinci. La conclusion de l'accord nécessaire à cette fin est en cours.

* * *

41. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note des activités de la Bibliothèque, des propositions pour l'amélioration de ses services, ainsi que des limites à son fonctionnement impliquées par l'insuffisance de ressources budgétaires disponibles.*

* Le reste du temps est consacré à d'autres activités du Secrétariat,